

Note d'information

Réunion de la Commission Permanente

8 juin 2012

Les aides du Département : plus de 1,6 M€

Présidée par Monsieur Henri EMMANUELLI, cette Commission Permanente a notamment examiné les décisions suivantes :

1°) Economie :

- Des aides à l'industrialisation (320 000 €) pour la construction d'une usine relais au profit de la SAS Mécanique d'Aquitaine à Tarnos et la construction d'un bâtiment industriel au profit de la SARL Ménard Darriet Cullerier à Labouheyre (matériel forestier).

2°) Agriculture et Forêt :

- Des aides en faveur de l'agriculture : 514 780 € pour inciter les agriculteurs à des pratiques respectueuses de l'environnement, développer des politiques de qualité et aménager le territoire en préservant les exploitations agricoles,
- des actions en faveur de la forêt : 7 310 € au titre des Fonds départemental de solidarité tempête en direction des communes de Labouheyre, Le Sen, Luxey, Maillères et Vert,
- une aide financière de 2 240 € au bénéfice du lycée Haroun Tazieff de Mimizan pour la réalisation d'un stand d'exposition valorisant la filière bois pin maritime, dans le cadre de Forexpo 2012.

3°) Equipements des collectivités et protection de l'environnement :

- Des aides aux collectivités pour la prévention et la collecte sélective des déchets ménagers (98 550 €) : SITCOM du Marsan, SIVOM des cantons du Pays de Born et communauté d'agglomération du Grand Dax et des aides dans le cadre du Fonds d'Equipement des Communes (229 380 €) pour les canton d'Amou, Gabarret, Tartas Ouest et Saint-Vincent-de-Tyrosse,
- une aide de 90 000 € au titre du Fonds de Développement et d'Aménagement Local à la communauté de communes du Gabardan pour la création d'un pôle Enfance Jeunesse à Gabarret,
- des actions en faveur des espaces naturels sensibles (15 574 €) pour les soutiens aux gestionnaires de sites : commune de Tarnos pour le site du Métro et conservatoire des espaces naturels d'Aquitaine pour les sites de Cagnotte, l'espace rivière (118 950 €) et le schéma cyclable départemental (3 173€ pour la signalétique de la véloodyssée).

4°) Jeunesse, sport et culture :

- 23 178 € pour la création d'emplois sportifs, les cadres sportifs professionnels et le développement du sport,
- 180 800 € pour le développement culturel dans le département.